



## Pv non reçu n'y rapelle et pourtant j'ai une opposition administ

Par raf167, le 13/10/2014 à 21:12

bonjour

en décembre 2013 j'ai reçu un pv pour non respect de stop , je gendarme me dresse le procès verbale et je signe sur son calepin électronique , je lui demande si je ne reçois pas un double du pv et comme s'est électronique il me dit que j'aurais l'avis de contravention directement a mon domicile .

6 mois passe je n'ai jamais rien reçu, je me suis dit qu'il a voulu me faire peur .

hors en septembre 2014 mon employeur m'informe d'une opposition administrative a mon rencontre .

j'écrit au centre des finances publiques services amendes pour leur demandez de quel infraction il s'agit ( j'avais complètement oublier se pv pour le stop ) et la s'était bien pour sa ! sur leur courriez il note!avis le 13/03/2014 et dernière avis le 12/06/2014 hors sur le courriez envoyer a mon employeur, mon adresse n'est pas la bonne il ont noté un autre village, s'est pour ca que je n'ai rien reçu a mon domicile ,

comment contesté que je n'ai jamais rien reçus ( se qui est vrais) car la je passe a une amande majoré a 375 eu

je veux bien payer l'amande mais pas majoré

merci pour vos conseilles